

Réf: Dossier 259815

## Avis de constitution

### SOCIETE « RIAD EXCELLENCES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot  
N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RIAD EXCELLENCES »

Objet :

- EQUIPEMENT ET ENTRETIEN ROUTIER.
- HYDRAULIQUE.
- IMMOBILIER.
- DECORATION ET ARCHITECTURE D'INTERIEUR.
- LOCATION DE MATERIEL D'EVENEMENT.
- PLANIFICATION D'EVENEMENT.
- MODALIST.
- IMPRIMERIE.
- LOCATION ET VENTE DE VEHICULES.
- SERVICE DE NETTOYAGE.
- AMENAGEMENT DE BAS-FOND ET TRAVAUX AGRICOLE.
- AGRICULTURE.
- ELEVAGE/CHARCUTERIE/RESTAURATION.
- FORMATION EN LEADERSHIP ORGANISATIONNEL.
- PROMOTION DU GENRE ET DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- Construction de garage automobile.
- Conclusion de tout contrat commercial
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) M KONE GNELLY AICHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11673 du 23/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75848/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

